



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord  
126, rue de la Descente des Femmes  
Sainte-Rose-du-Nord, Québec G0V 1T0  
418-675-2250  
[eric.emond@ste-rosedunord.qc.ca](mailto:eric.emond@ste-rosedunord.qc.ca)



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier.

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a, lors de la séance du conseil tenue le 5 décembre 2022, adopté la résolution 206-2022, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec.

Cette résolution a pour objet d'édicter le calendrier des rencontres du conseil municipal de Sainte-Rose-du-Nord pour l'année 2023.

Le calendrier est le suivant :

- 9 janvier 2023
- 6 février 2023
- 6 mars 2023
- 3 avril 2023
- 1<sup>er</sup> mai 2023
- 5 juin 2023
- 3 juillet 2023
- 7 août 2023
- 11 septembre 2023
- 2 octobre 2023
- 6 novembre 2023
- 4 décembre 2023

Ces séances se tiendront au Pavillon de la Montagne, à 19 h.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 12<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond